Ne laissez pas perdre une seule voix, donnez procuration si vous n’êtes pas libre dimanche !

écrit par Florian Philippot | 4 juin 2024

Chers adhérents et sympathisants des Patriotes,

Les élections européennes approchent à grands pas, chaque voix compte !

Notre liste « l'Europe ça suffit ! » aura besoin de tout votre soutien le 9 juin prochain.

Si vous êtes absent ou si vous ne pouvez pas vous déplacer en bureau de vote, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance.

Vous pouvez donner procuration à tout moment, jusqu'au jour du vote, mais n'attendez pas la dernière minute. Pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie, vous pouvez dès à présent effectuer ces démarches :

– En ligne, sur le site www.maprocuration.gouv.fr. Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant

physiquement dans n’importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie. Sur place, vous devrez présenter votre référence d’enregistrement « Maprocuration » ainsi qu’un titre d’identité ;
– Via un formulaire Cerfa papier disponible auprès de n’importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie. Le formulaire est également disponible en ligne à l’adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675 Si vous ne pouvez pas le télécharger et l’imprimer, il est possible d’en faire la demande au guichet de l’autorité habilitée à établir la procuration.

Nous pouvons vous aider à trouver une personne pouvant accepter votre procuration. Vous pouvez vous mettre en relation avec votre référent (coordonnées accessibles à la page suivante : https://les-patriotes.fr/referents-locaux/), ou auprès de la Coordination des référents (coordination@les-patriotes.fr) si votre département n’est pas pourvu d’un référent.

En comptant sur votre soutien le 9 juin prochain !

Les Patriotes